

Madame Christine Guillemy
Présidente de l'agglomération de Chaumont
C'Sam, 5 Avenue Emile Cassez
52000 CHAUMONT

Bologne le 13 Mars 2020,

Madame La présidente,

Dans le cadre de l'instruction du dossier de demande d'autorisation environnementale unique au titre des installations classées pour la protection de l'environnement de notre société sur le territoire de la commune de Chaumont ZA Plein'Est, nous vous prions de bien vouloir trouver ci-après les propositions de notre société LISI AEROSPACE INTEGRATED FORGED SOLUTIONS quant à la remise en état du site en cas de cessation d'activité dans l'objectif d'un usage industriel.

La société LISI AEROSPACE INTEGRATED FORGED SOLUTIONS s'engage à effectuer la remise en état du sol et du site, en cas de cessation d'activité dans le stricte cadre de la réglementation applicable.

Dans l'éventualité où l'exploitation prendrait fin, une étude et une campagne de prélèvements seraient mises en place. Ces mesures devraient permettre de diagnostiquer les pollutions éventuelles ayant pu intervenir malgré toutes les précautions.

La société LISI AEROSPACE INTEGRATED FORGED SOLUTIONS procèdera donc aux carottages et analyses selon un protocole défini en synergie avec l'Inspection des Installations Classées.

La société LISI AEROSPACE INTEGRATED FORGED SOLUTIONS s'engage à prévoir l'ensemble des opérations visant à :

- Neutraliser et/ou démanteler les installations existantes,
- Evacuer les déchets et produits chimiques présents à l'arrêt de l'activité.
- Maintenir en état satisfaisant l'entretien du site vis-à-vis de l'environnement dans lequel il s'insère,
- Assurer la dépollution si nécessaire dans les conditions prévues par la réglementation.

Nous vous remercions de bien vouloir nous faire connaître votre avis quant à ces propositions.

Dans l'attente, veuillez agréer, Madame Le Maire, nos salutations distinguées.

Emmanuel NEILDEZ, Directeur Général